

- **Elèves présents au collège Saint-Joseph cette année** : la réinscription se fera au troisième trimestre.

**Rappel** : La réinscription sera bloquée pour tout élève ayant 2 avertissements de comportement.

- Si vous désirez inscrire au collège Saint-Joseph, un de vos enfants scolarisé actuellement dans un autre établissement, veuillez retirer un dossier à la Vie Scolaire ou le télécharger sur le site du collège ([www.saintjau.com](http://www.saintjau.com)) à partir du **mercredi 06 novembre 2019**.

- **Elèves actuellement en CM2 à l'école Sainte-Marthe :**

Retrait des dossiers au collège Saint-Joseph le **Mardi 15 octobre 2019** (lors de la réunion d'information) ou à retirer jusqu'au **vendredi 17 janvier 2020** (après cette date, **il sera toujours possible de retirer un dossier mais celui-ci ne sera plus prioritaire**).

- **Elèves scolarisés actuellement en CM2 dans une autre école que Sainte-Marthe :**

Retrait (ou téléchargement [www.saintjau.com](http://www.saintjau.com)) des dossiers au collège Saint-Joseph à partir du **mercredi 06 novembre 2019**.

PS : Tous les dossiers de préinscription sont à rapporter à la Vie Scolaire, ou à déposer dans la boîte aux lettres du collège (101, avenue Jean Jaurès).